

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE PRIVATE BANKING (Monaco)

Société Anonyme Monégasque
au capital de 7.650.000 euros
Siège social : 11, boulevard de Grande-Bretagne - Monaco

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2020
(en milliers d'euros)

ACTIF	31/12/2019	31/12/2020
Caisse, Banque Centrale	0	0
Créances sur les Établissements de Crédit.....	1 977 447	1 595 238
À vue.....	1 066 561	1 083 009
À terme	910 885	512 229
Créances sur la clientèle.....	2 998 004	2 704 465
Autres concours à la clientèle	2 813 646	2 425 550
Comptes ordinaires débiteurs	184 358	278 916
Obligations et autres titres à revenu fixe.....	0	0
Autres titres à revenu variable	0	0
Immobilisations incorporelles & corporelles.....	6 623	7 107
Autres actifs	291 702	307 243
Comptes de régularisation.....	20 110	13 038
TOTAL DE L'ACTIF.....	5 293 885	4 627 092
Total du Bilan en Euros.....	5 293 885 441	4 627 091 517
Bénéfice de l'exercice en Euros.....	4 149 461	-247 776
Pour mémoire, Encours Titres & Assurances	2 929 936 246	2 867 396 792
PASSIF	31/12/2019	31/12/2020
Dettes envers les Établissements de Crédit.....	2 900 830	2 621 113
À vue.....	28 471	0
À terme	2 872 359	2 621 113
Comptes créditeurs de la clientèle	1 906 929	1 518 207
À vue.....	1 131 117	1 139 409
À terme	775 812	378 798
Autres passifs.....	308 239	323 903
Comptes de régularisation.....	36 316	26 689
Provisions pour risques et charges	3 473	3 479
Capital souscrit.....	7 650	7 650
Réserves	765	765
Dettes Subordonnées.....	0	0
Report à nouveau	125 534	125 534
Résultat de la période.....	4 149	-248
TOTAL DU PASSIF.....	5 293 885	4 627 092

HORS-BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2020

(en milliers d'euros)

	31/12/2019	31/12/2020
Engagements donnés.....	2 283 192	2 363 410
Engagements de garantie	199 944	152 322
Engagements de financement	306 252	305 314
Engagements sur titres.....	1 195 116	1 236 139
Engagements sur opérations en devises.....	581 881	669 635
Engagements reçus.....	1 778 164	1 918 299
Engagements de garantie	0	0
Engagements de financement	300	13 118
Engagements sur titres.....	1 196 007	1 235 544
Engagements sur opérations en devises.....	581 857	669 636

RÉSULTAT AU 31 DÉCEMBRE 2020

(en milliers d'euros)

	31/12/2019	31/12/2020
Produits et charges d'exploitation bancaire		
Intérêts et produits assimilés.....	77 352	57 344
Sur les opérations avec les établissements de crédit.....	35 226	13 125
Sur les opérations avec la clientèle.....	42 126	44 218
Sur les opérations sur titres.....		
Intérêts et charges assimilés.....	-49 338	-33 632
Sur les opérations avec les établissements de crédit.....	-21 190	-24 744
Sur les opérations avec la clientèle.....	-28 148	-8 888
Marge d'intérêts.....	28 014	23 712
Commissions (produits).....	18 937	20 213
Commissions (charges).....	-800	-1 283
Résultat sur commissions	18 137	18 930
Solde en bénéfice des opérations sur titres de transaction	2 525	2 118
Solde en perte des opérations sur titres de placement.....		
Solde en bénéfice des opérations de change	723	1 717
Autres produits d'exploitation bancaire.....	2 480	2 298
Autres charges d'exploitation bancaire.....	-1 426	-4 045
Produit Net Bancaire	50 454	44 730
Charges générales d'exploitation.....	-44 708	-33 422
Frais de personnel	-20 124	-17 228
Charges administratives	-24 585	-16 193
Dotations aux amortissements	-2 427	-1 977
Résultat brut d'exploitation	3 318	9 331
Coût du risque	3 117	-9 579
Solde en perte sur actifs immobilisés.....		
Résultat exceptionnel.....	-15	
Impôts sur les bénéfices	-2 271	0
RÉSULTAT NET	4 149	-248

INFORMATIONS SUR LES RUBRIQUES DE BILAN ET DE HORS BILAN

Tous les chiffres sont exprimés en milliers d'EUROS sauf indication contraire.

1. Ventilation de certains postes du bilan selon la durée résiduelle (hors intérêts courus)

Emplois et ressources à terme	Total au 31/12/2019	< 3 mois	> 3 mois < 1 an	> 1 an < 5 ans	> 5 ans	Total au 31/12/2020
Créances sur les établissements de crédit	907 043					509 600
EUR	204 633	0	27 797	75 289	70 680	173 766
Devises	702 410	327 186	0	8 648	0	335 834
Créances sur la clientèle	2 754 861					2 347 073
EUR	2 350 343	101 003	415 296	955 421	532 766	2 004 486
Devises	404 518	182 560	116 766	38 683	4 579	342 587
Dettes envers les établissements de crédit	2 869 510					2 615 224
EUR	2 460 401	329 585	405 082	1 094 652	437 368	2 266 687
Devises	409 109	277 793	55 109	10 875	4 758	348 536
Comptes créditeurs de la clientèle	773 281					377 556
EUR	70 683	1 111	14 521	22 084	2 100	39 816
Devises	702 597	281 690	47 402	8 648	0	337 740

2. Opérations avec les entreprises liées (hors intérêts courus)

Comptes de bilan	31/12/2019	Variation 2019/2020	31/12/2020
Créances sur les établissements de crédit	1 973 604	-380 995	1 592 609
À vue	1 066 561	16 448	1 083 009
À terme	907 043	-397 443	509 600
Dettes envers les établissements de crédit	2 897 981	-282 757	2 615 224
À vue	28 471	-28 471	0
À terme	2 869 510	-254 286	2 615 224
Hors bilan			
Engagements de garantie	199 944	-47 622	152 322

3. Intérêts courus ou échus, à recevoir ou à payer, inclus dans les postes du bilan

Postes de l'actif	31/12/2019	Variation 2019/2020	31/12/2020
Postes de l'actif	12 580	2 175	14 755
Créances sur les établissements de crédit	3 842	-1 213	2 629
Créances sur la clientèle	8 738	3 389	12 127
Postes du passif	5 381	1 750	7 131
Dettes sur les établissements de crédit	2 849	3 040	5 889
Dettes sur la clientèle	2 531	-1 289	1 242
Dettes subordonnées	0	0	0

4. Ventilation du portefeuille titres	Titres de Placement 31/12/2019	Variation 2019/2020	Titres de Placement 31/12/2020	
Obligations et autres valeurs à revenu fixe	0	0	0	
Françaises	0	0	0	
Étrangères	0	0	0	
Créances rattachées	0	0	0	
Provision pour dépréciation	0	0	0	
5. Immobilisations	31/12/2019	Variation 2018/2020	31/12/2020	
Valeur brute	19 678	2 461	22 139	
Immobilisations				
Amortissements	13 055	1 977	15 032	
Immobilisations				
Valeur nette	6 623	483	7 107	
6. Ventilation des postes autres actifs - autres passifs	31/12/2019	Variation 2019/2020	31/12/2020	
Actif	291 702	15 541	307 243	
Comptes de règlement d'opérations sur titres	6 575	-4 701	1 874	
Débiteurs divers	285 127	20 242	305 369	
Passif	308 239	15 664	323 903	
Comptes de règlement d'opérations sur titres	16 700	-14 304	2 396	
Créditeurs divers	291 538	29 968	321 506	
7. Ventilation des comptes de régularisation	31/12/2019	Variation 2019/2020	31/12/2020	
Actif	20 110	-7 072	13 038	
Produits à recevoir	1 785	3 094	4 880	
Charges Constatées d'Avances	176	13	190	
Autres Comptes de régularisation	18 148	-10 179	7 969	
Passif	36 316	-9 627	26 689	
Charges à payer	20 329	-622	19 707	
Produits perçus d'avance	42	-32	9	
Autres Comptes de régularisation	15 945	-8 972	6 973	
8. Provisions pour risques et charges	31/12/2019	Dotations	Reprises	31/12/2020
Provisions pour risques hors bilan	0	0	0	0
Provisions pour litiges	0	0	0	0
Provisions pour risques et charges	2 765	0	0	2 765
Provisions pour retraites	634	0	16	618
Provisions pour bonus à long terme	75	21	0	97
Total	3 473	21	16	3 479

9. Tableau de variation des capitaux propres	31/12/2019	Affectation du résultat	31/12/2020
Capital souscrit	7 650	0	7 650
Réserves	765	0	765
Report à nouveau	125 534	0	125 534
Résultat 2019	4 149	-4 149	0
Résultat 2020			-248

Le résultat 2019 a entièrement été distribué sous forme de dividendes.

10. Résultat par action	31/12/2019	Variation 2019/2020	31/12/2020
En euros	0,08	-0,09	0,00

11. Contrevaieur de l'actif et du passif en devises	31/12/2019	Variation 2019/2020	31/12/2020
Total de l'actif	1 317 674	-385 487	932 187
Total du passif	1 317 674	-385 487	932 187

12. Dettes Subordonnées	31/12/2019	Variation 2019/2020	31/12/2020
Emprunt contracté avec la Société Générale pour un montant de 20.000 KE échéance 12/10/2015 et rémunéré à Euribor 1an+0,50.	0	0	0

13. Informations sur les postes de hors bilan	31/12/2019	Variation 2019/2020	31/12/2020
Engagements donnés	2 283 192	80 218	2 363 410
Engagements de garantie	199 944	-47 622	152 322
Engagements d'ordre Ets de Crédit	151 326	-53 535	97 792
Engagements d'ordre de la clientèle	48 617	5 913	54 531
Engagements de financement	306 252	-938	305 314
Engagements en faveur Ets de Crédit	0	0	0
Engagements en faveur clientèle	306 252	-938	305 314
Engagements sur titres	1 195 116	41 023	1 236 139
Dérivés	1 190 662	38 718	1 229 379
Titres à livrer	4 455	2 305	6 760
Engagements sur opérations en devises	581 881	87 755	669 635
Devises comptant	11 697	-10 598	1 099
Devises à terme	541 512	114 499	656 011
Options de change	28 672	-16 146	12 525
Engagements reçus	1 778 164	140 134	1 918 299
Engagements de garantie	0	0	0
Engagements reçus Ets de Crédit	0	0	0
Engagements reçus de la clientèle	0	0	0
Engagements de financement	300	12 818	13 118
Engagements reçus Ets de Crédit	0	318	318
Engagements reçus de la clientèle	300	12 500	12 800

Engagements sur titres	1 196 007	39 537	1 235 544
Dérivés	1 191 553	37 232	1 228 784
Titres à recevoir	4 455	2 305	6 760
Engagements sur opérations en devises	581 857	87 779	669 636
Devises comptant	11 673	-10 573	1 100
Devises à terme	541 512	114 499	656 011
Options de change	28 672	-16 146	12 525

INFORMATIONS SUR LES RUBRIQUES DU COMPTE DE RÉSULTAT

Tous les chiffres sont exprimés en milliers d'EUROS sauf indication contraire.

14. Ventilation de la marge d'intérêt	2019	2020
Dont marge nette sur les crédits	21 412	19 468
Dont marge nette sur les dépôts	3 427	1 460
Dont revenus du capital	3 174	2 783
	28 014	23 712
15. Ventilation des commissions		
Produits	18 937	20 213
Clientèle	2 002	2 794
Titres	16 932	17 405
Change	0	1
I.F.A.T	3	13
Charges	-800	-1 283
Interbancaire	0	0
Clientèle	-94	-97
Titres	-705	-1 184
I.F.A.T	-1	-2
16. Décomposition du résultat des opérations sur Portefeuille Titres	2 525	2 118
Solde en bénéfice des opérations sur titres de transaction	2 525	2 118
Solde en bénéfice des opérations sur titres de placement	0	0
Plus value de cession	0	0
Moins value latente	0	0
17. Décomposition du résultat des opérations de change	723	1 717
Solde en bénéfice des opérations de change	723	1 717
18. Décomposition des autres produits et charges d'exploitation bancaire	1 055	-1 747
Autres produits d'exploitation bancaire	2 480	2 298
Comm/ Produits d'assurance vie	2 402	2 227
Autres produits	79	71
Autres charges d'exploitation bancaire	-1 426	-4 045
Commissions d'apport versées	-1 037	-1 065
Honoraires d'expertise immobilière	0	0
Autres charges	-388	-2 980

	2019	2020
19. Ventilation des charges de personnel	-20 124	-17 228
Salaires et traitements	-14 651	-12 025
Charges sociales	-5 473	-5 204
dont retraites	-2 763	-2 751
20. Ventilation des charges administratives et dotations aux amortissements	-27 012	-18 170
Frais de formation	-209	-89
Recours à l'extérieur	-5 152	-1 373
Frais de télécommunications	-1 400	-1 427
Frais informatiques	-2 854	-2 390
Frais immobiliers	-3 927	-3 452
Frais de communication	-257	-60
Frais divers	-13 212	-9 379
21. Coût du risque	3 117	-9 579
Dotation aux provisions sur opérations avec la clientèle	0	0
Dotation aux provisions pour risques et charges	0	0
Reprise de provisions pour risques et charges	2 097	0
Dotation aux provisions risques commerciaux	-145	-10 829
Reprise de provisions risques commerciaux	3 262	1 250
Pertes sur créances irrécouvrables couvertes par des provisions	-2 097	0
Pertes sur créances irrécouvrables non couvertes par des provisions	0	0

AUTRES INFORMATIONS - ARRÊTÉ AU 31/12/2020

	31/12/2019	31/12/2020
22. Effectif en fin de période (en nombre)		
Cadres	149	126
Employés et gradés	38	29
Total	187	155
23. Proposition d'affectation du résultat de l'exercice (montants en K EUR)	31/12/2019	31/12/2020
Bénéfice de l'exercice	4 149	-248
Dotation au fonds de réserve ordinaire		
Augmentation de capital (arrondi de conversion en EURO)		
Distribution de dividendes	4 149	0
Dotation au report à nouveau	0	-248

24. Ratios Prudentiels

Par lettre du 6 novembre 2007 adressée à Monsieur Daniel BOUTON, la Commission Bancaire a exempté SGPB Monaco du suivi sur base sociale de la solvabilité et du suivi des grands risques. Par ailleurs notre établissement étant consolidé dans le groupe SG, il bénéficie des conditions d'exemption posées par l'article 4-1 du règlement CRBF modifié n° 2000-03 du 6 septembre 2000 relatif à la surveillance prudentielle sur base consolidée et à la surveillance complémentaire.

NOTE ANNEXE AUX ÉTATS FINANCIERS

I. Principes généraux :

Les comptes annuels (bilan, hors bilan, compte de résultat et annexes) de la SOCIETE GENERALE PRIVATE BANKING (Monaco) ont été établis conformément aux dispositions du règlement ANC n° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général et en conformité avec les prescriptions du règlement ANC n° 201-07 du 26 novembre 2014 relatif aux comptes du secteur bancaire.

II. Principes comptables et méthodes d'évaluation :

1. Comparabilité des exercices :

Aucun reclassement portant sur des éléments du bilan et du compte de résultat n'a été effectué au 31 décembre 2020 par rapport aux états financiers de l'exercice précédent.

2. Conversion des opérations en devises :

Conformément au règlement ANC n° 2014-07, les créances, dettes, engagements hors bilan et intérêts courus libellés en devises sont convertis au cours de change de fin d'exercice publié par la Banque Centrale Européenne.

Les produits et charges en devises sont comptabilisés au cours du comptant lors de leur passation en compte de résultat.

À l'occasion de la migration du système comptable les modalités d'affectation d'une partie du résultat de change a changé, isolant une partie de cette marge en dehors des rubriques de résultat à l'origine de ces valorisations

3. Intérêts et commissions :

Les intérêts et agios sont comptabilisés au compte de résultat *prorata temporis*. Les commissions sont enregistrées lors de leur exigibilité, à l'exception de celles assimilées à des intérêts, qui sont comptabilisées *prorata temporis*.

4. Frais de personnel et effectif :

Les charges de personnel et l'effectif proviennent pour partie de la mise à disposition d'agents contre facturation par la SOCIETE GENERALE Monaco et pour partie de frais de personnel engagé directement. Une provision pour départs en retraite est constituée pour le personnel engagé directement par la SOCIETE GENERALE PRIVATE BANKING (Monaco).

5. Immobilisations :

Les immobilisations figurent au bilan pour leur prix d'acquisition diminué des amortissements cumulés ; elles sont amorties en fonction de leur durée estimée d'utilisation suivant le mode linéaire.

Type d'immobilisation	Type amortissement	Durée amortissement
DROIT AU BAIL	LINÉAIRE	12 ans
FRAIS D'INSTALLATION	LINÉAIRE	10 ans
MATÉRIEL ET AGENCEMENT	LINÉAIRE	10 ans
MOBILIER	LINÉAIRE	5 ans
MATÉRIEL DE TRANSPORT	LINÉAIRE	1 an
MATÉRIEL INFORMATIQUE	LINÉAIRE	3 ans
LOGICIEL INFORMATIQUE	LINÉAIRE	3 ans

6. Coût du risque :

La rubrique Coût du risque comprend les dotations nettes des reprises aux dépréciations et provisions pour risque de crédit, les pertes sur créances irrécouvrables et les récupérations sur créances amorties

7. Fiscalité :

La banque est soumise à un impôt sur les sociétés au taux de 28%.

Un calcul de coefficient de taxation a été mis en œuvre pour la première fois en 2012.

8. Dettes envers les établissements de crédit et la clientèle :

Les dettes envers les établissements de crédit et la clientèle sont ventilées d'après leur durée initiale ou la nature de ces dettes : dettes à vue (dépôts à vue, comptes ordinaires) et dettes à terme pour les établissements de crédit ; comptes d'épargne à régime spécial et autres dépôts pour la clientèle. Ces dettes intègrent les opérations de pension, matérialisées par des titres ou des valeurs, effectuées avec ces agents économiques.

Les intérêts courus sur ces dettes sont portés en comptes de dettes rattachées en contrepartie du compte de résultat.

9. Créances sur les établissements de crédit et la clientèle :

Les créances sur les établissements de crédit et la clientèle sont ventilées d'après leur durée initiale ou la nature des concours : créances à vue et créances à terme pour les établissements de crédit, créances commerciales, comptes ordinaires et autres concours à la clientèle. Ces créances intègrent les crédits consentis effectués avec ces agents économiques.

Les intérêts courus non échus sur les créances sont portés en comptes de créances rattachées en contrepartie du compte de résultat.

Les créances clients sont déclassées en créances douteuses au-delà de 90 jours d'impayés pour les découverts et tous crédits y/c les crédits immobiliers.

Les provisions pour créances douteuses sont constituées au cas par cas, sur les concours ayant un caractère contentieux (faillite, liquidations...) en tenant compte des garanties dont dispose la banque.

Un suivi trimestriel de ces créances douteuses est effectué afin de déterminer le niveau de provisionnement adéquat.

10. Provisions pour risques et charges :

Les Provisions pour risques et charges sont destinées à couvrir des risques et charges non directement liés à des opérations bancaires. Ce poste comprend des provisions pour avantages au personnel ainsi que des provisions relatives à des réclamations clients.

11. COVID-19 :

Les états financiers de la société ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité. À la date d'arrêtés des comptes 2020, le Conseil d'administration n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation.

RAPPORT GÉNÉRAL
DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Exercice clos le 31 décembre 2020

Aux actionnaires,

Conformément aux dispositions de l'article 25 de la loi n° 408 du 20 janvier 1945, nous vous rendons compte, dans le présent rapport, de la mission générale et permanente, qu'en vertu des dispositions de l'article 8 de la susdite loi, vous nous avez confiée par décision de l'assemblée générale ordinaire du 29 mai 2020 pour les exercices 2020 à 2022.

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que les comptes annuels et documents annexes ont été arrêtés sous la responsabilité du Conseil d'administration de la société.

Notre mission, qui consiste à exprimer une opinion sur ces comptes annuels, a été accomplie selon les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard des normes de la profession et nous a conduits à examiner les opérations réalisées par votre société pendant l'exercice ouvert le 1^{er} janvier 2020 et clos le 31 décembre 2020, le bilan au 31 décembre 2020 et le compte de pertes et profits de l'exercice de douze mois, clos à cette date et l'annexe, présentés selon les prescriptions de la réglementation bancaire.

Ces documents ont été établis selon les mêmes formes et au moyen des mêmes méthodes d'évaluation que l'exercice précédent.

Nous avons vérifié les divers éléments composant l'actif et le passif ainsi que les méthodes suivies pour leur évaluation et pour la discrimination des charges et produits figurant dans le compte de pertes et profits. Notre examen a été effectué conformément aux normes de révision comptable généralement admises, qui prévoient que notre révision soit planifiée et réalisée de manière à obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne sont pas entachés d'irrégularités significatives. Une révision comptable comprend

l'examen, par sondages, de la justification des montants et des informations contenus dans les comptes annuels, l'évaluation de leur présentation d'ensemble, ainsi que l'appréciation des principes comptables utilisés et des principales estimations faites par la direction de la société. Nous estimons que nos contrôles étaient correctement notre opinion.

Nous avons aussi vérifié les informations sur les comptes données dans le rapport de votre Conseil d'administration, les propositions d'affectation des résultats et le respect par la société des dispositions légales et statutaires régissant le fonctionnement de votre société.

À notre avis, le bilan, le compte de pertes et profits et l'annexe de l'exercice ouvert le 1^{er} janvier 2020 et clos le 31 décembre 2020, qui sont soumis à votre approbation, reflètent d'une manière sincère, en conformité avec les prescriptions légales et les usages professionnels, la situation active et passive de votre société au 31 décembre 2020, ainsi que les opérations et le résultat de l'exercice de douze mois, clos à cette date.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations données dans le rapport de votre Conseil d'administration relatives aux comptes.

Les propositions d'affectation des résultats sont conformes aux dispositions de la loi et des statuts.

Nos contrôles n'ont pas révélé d'infraction aux dispositions légales et statutaires régissant le fonctionnement des organes de votre société.

Monaco, le 14 mai 2021.

Les Commissaires aux Comptes,

Jean-Paul SAMBA

Sandrine ARCIN

RAPPORT SPÉCIAL
DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Exercice clos le 31 décembre 2020

Aux actionnaires,

Conformément aux dispositions de l'article 24 de la loi n° 408 du 20 janvier 1945, nous vous présentons un rapport sur les opérations visées à l'article 23 de l'Ordonnance du 5 mars 1895, accomplies pendant l'exercice 2020 et sur les assemblées tenues pendant le même exercice.

I - OPÉRATIONS VISÉES A L'ARTICLE 23 DE L'ORDONNANCE DU 5 MARS 1895

Nous vous rappelons qu'il s'agit de toute entreprise ou marché (opération) comportant une série de prestations (fournitures, travaux) successives de même nature ou de nature analogue, fait avec la société ou pour son compte et dans lequel un administrateur de votre société a un intérêt direct ou indirect.

L'exécution de ces opérations pendant l'exercice 2020 vous est décrite dans le rapport fait par le Conseil d'Administration de votre société. Nous avons vérifié les informations contenues dans ce rapport et n'avons pas d'observation à formuler à ce sujet.

II - ASSEMBLÉES TENUES PENDANT L'EXERCICE 2020 :

Pendant l'exercice sous revue, vous avez été réunis :

- Le 29 mai 2020, en assemblée générale ordinaire qui a approuvé les comptes de l'exercice 2019, affecté le bénéfice de l'exercice, fixé les honoraires des Commissaires aux Comptes, nommé les Commissaires aux Comptes pour trois exercices,

approuvé les opérations entrant dans le cadre de l'article 23 de l'Ordonnance du 5 mars 1895 et renouvelé leur autorisation, donné quitus à un administrateur en fin de mandat et renouvelé le mandat d'un Administrateur pour une durée de quatre années.

- Le 13 novembre 2020, en assemblée générale extraordinaire qui a décidé, sous réserve d'autorisation par le Gouvernement Princier, de modifier l'article 13 alinéa 1 des statuts et donné tous pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales.

Pour ces assemblées, nous avons vérifié :

- le respect des prescriptions légales et statutaires relatives à leur tenue ;
- l'exécution des résolutions approuvées.

Nous n'avons constaté aucune irrégularité.

Monaco, le 14 mai 2021.

Les Commissaires aux Comptes,

Jean-Paul SAMBA

Sandrine ARCIN